

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



15 janvier 2019, à Fort-de-France

Evaluation de l'influence des émissions des bateaux de croisière sur la qualité de l'air à Fort-de-France

L'impact des émissions des navires et notamment des bateaux de croisière sur la qualité de l'air est une préoccupation grandissante dans les villes portuaires. Avec son Port qui traite à la fois le trafic de marchandises, de passagers et la réparation navale, Fort-de-France est concernée par cette problématique. C'est pourquoi la CACEM, dans le cadre de son programme AIR, a sollicité Madininair pour évaluer la potentielle influence des émissions de bateaux de croisières sur la qualité de l'air de la Ville Capitale.

Compte tenu de la nature et de la quantité de carburant utilisé, les paquebots sont des émetteurs importants de polluants de l'air, principalement de dioxyde de soufre, oxydes d'azote ou particules fines. Et ces émissions peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air au niveau des zones portuaires et des zones habitées les plus proches.

A la demande de la CACEM, Madininair met donc en place une évaluation de la qualité de l'air à Fort-de-France en cette saison de croisières 2018-2019. Deux unités mobiles de surveillance de la qualité de l'air ont été installées : la première à l'entrée du quartier Texaco et la seconde sur la Savane. Ces sites de mesure ont été définis comme étant les plus susceptibles d'être impactés par les émissions des paquebots amarrés dans la Baie des Tourelles ou à la Pointe Simon, grâce à une étude de modélisation de leurs rejets réalisée préalablement par Madininair.

Jusqu'en mars 2019, deux unités mobiles mesureront donc en continu les concentrations en dioxyde de soufre, les oxydes d'azote et les particules fines inférieures à 10 micromètres (PM10), à l'entrée du quartier Texaco et sur la Savane.

Les résultats de cette évaluation seront disponibles au 2^{ème} semestre 2019 et permettront de déterminer l'impact des bateaux de croisière sur la qualité de l'air à Fort-de-France.

CONTACTS PRESSE :



MADININAIR

Gaëlle GRATALOUP, responsable communication

gaelle.grataloup@madininair.fr

tél. : 0596 60 83 80 ou 0696 83 19 91



CACEM

Nessie ODRY, responsable communication

nodry@cacem-mq.com

tél.: 0596 75 67 66 ou 0696 23 34 13